

## AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE CORNOUAILLE

### *Les grandes évolutions de l'agroalimentaire en Cornouaille*

Le Pays de Cornouaille, composante importante de la Bretagne Agro-Alimentaire, a connu dans ce domaine (Agriculture + Industries Agro-Alimentaires), mais avec amplification, les évolutions qui caractérisent la région.

**L'agriculture cornouaillaise** a perdu près de la moitié de ses exploitations agricoles et de ses actifs familiaux entre 1988 <sup>(1)</sup> et 2000 <sup>(1)</sup>. Le nombre de salariés d'exploitation a quant à lui augmenté sensiblement. Sur la période récente 2000-2003, le mouvement s'est poursuivi, si l'on calque l'évolution cornouaillaise sur l'évolution finistérienne, qui s'est traduite par une baisse du nombre d'exploitations agricoles de 10,3 % sur trois ans.

En ce qui concerne les productions agricoles, la Cornouaille a cinq orientations fortes <sup>(2)</sup> :

- L'orientation laitière (47 % des exploitations)
- L'orientation production porcine (30,6 % des exploitations)
- L'orientation avicole (18,4 % des exploitations)
- L'orientation légumes de conserve (plus de 5 000 ha)
- L'orientation horticole (pépinières, fleurs, bulbes, sapins de Noël, Eucalyptus...) et arboricole (400 ha de vergers de pommiers à cidre).

et elle se développe dans deux autres directions :

- L'agriculture biologique (75 exploitations bio)
- L'accueil rural (560 gîtes ruraux, 281 chambres d'hôtes, 33 fermes pédagogiques, 8 tables d'hôtes, des campings à la ferme...) <sup>(3)</sup>

Les trois premières orientations, qui sont largement dominantes, sont en crise et fortement menacées, en Cornouaille comme en Bretagne. Ce qui s'est passé pour l'aviculture, ne relève déjà plus de la menace, mais de la réalité. L'étude <sup>(4)</sup>, que vient de présenter la DDAF du Finistère en juin 2005, est à cet égard révélatrice : entre 2000 et 2004, la

<sup>(1)</sup> Sources : RGA 1988, RA 2000

<sup>(2)</sup> Source : RA 2000

<sup>(3)</sup> Source : Accueil Rural Finistère

<sup>(4)</sup> Source : Recensement de l'Aviculture 2004. Premiers résultats juin 2005 - AGRESTE Finistère, DDAF

Cornouaille a vu ses surfaces en poulaillers (aviculture / chair) régresser de 91 316 m<sup>2</sup> avec passage de 464 265 m<sup>2</sup> à 372 949 m<sup>2</sup>.

Les productions porcine et bovine sont quant à elles en recul depuis 2002 en Cornouaille, comme dans le Finistère. Dans un contexte de mondialisation et de concurrence exacerbée du Mercosur, joint à la baisse de la consommation de viande en France, il ne s'agit pas là d'un fait de conjoncture, mais d'une rupture par rapport à la longue période d'expansion antérieure.

La production laitière fait elle-même l'objet d'interrogations en raison de la pression exercée sur les prix par une concurrence mondialisée dont deux des redoutables acteurs sont la Nouvelle-Zélande et l'Australie qui battent tous les records mondiaux de prix bas.

### ***Impératif d'adaptation pour l'agriculture***

Dans un environnement marqué par les excédents structurels dans l'Union Européenne, par la dernière Réforme de la PAC (juin 2003) et par la mondialisation des échanges, il y a pour l'agriculture cornouaillaise un double impératif d'adaptation : d'une part aux débouchés alimentaires qui sont évolutifs, et d'autre part aux débouchés non alimentaires porteurs d'avenir. Une partie de l'espace agricole va devoir être valorisée pour des débouchés non alimentaires à partir des cultures de lin et de chanvre à fibres, pour des applications industrielles hors textile, et des cultures d'oléagineux (colza, tournesol) pour la production de biocarburants, de lubrifiants et de tensio-actifs. La Commission Agro-Industrie du Pays de Cornouaille a avalisé ces orientations.

**Les Industries agro-alimentaires** constituent l'une des bases essentielles de l'économie cornouaillaise. La Cornouaille, 1er pays en Bretagne par l'importance de ses effectifs dans les industries agricoles et alimentaires, comptait 9 596 actifs (effectif salarié moyen) en 2002 dans les établissements IAA de 20 salariés et plus, suivant les résultats de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) réalisée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche et de la Ruralité. De 1998 à 2002, les effectifs n'ont augmenté en Cornouaille que de 409 personnes, contre 6 518 en Bretagne.

De 2002 à 2004, suivant le fichier de la CCI de Quimper-Cornouaille <sup>(1)</sup>, le nombre d'actifs dans les IAA aurait baissé de 6,1% (-617) en Cornouaille, soit une diminution plus forte que dans l'ensemble du Finistère (-4,6%). Les incidences de la crise de l'aviculture, qui se sont traduites par la fermeture ou la réduction des effectifs des unités d'abattage et de conditionnement de volailles, ont été particulièrement sensibles en Cornouaille.

La grande période d'expansion quantitative des années 1980-2000 dans l'industrie agro-alimentaire cornouaillaise et bretonne est terminée. A présent, il s'agit pour la Cornouaille d'engager une phase qualitative fondée sur des actions fortes en faveur de la R et D et de la Formation et sur une grande implication des entreprises.

Ce sont là les préalables à la réalisation d'une valeur ajoutée élevée qui elle-même passe par la fabrication de produits intelligents incorporant beaucoup de matière grise et d'innovation et par une politique de niche.

---

<sup>(1)</sup> Source : L'Activité économique du Finistère en 2004. Le Tour des chiffres. COCEF. Edition 2005.

N'oublions pas non plus la tertiarisation de l'agro-alimentaire.

Le Pays de Cornouaille, compte-tenu de son éloignement des grands centres de consommation français et européens, compte-tenu de la place qu'y occupent les produits basiques et compte-tenu de la concurrence mondiale, va devoir construire son avenir avec inventivité pour conforter son tissu industriel agro-alimentaire. Pour y arriver, le territoire cornouaillais devra satisfaire à « l'Impératif d'adaptation des activités agro-alimentaires ».

### ***Impératif d'adaptation pour les activités agro-alimentaires***

L'avenir de l'agroalimentaire repose sur l'adaptation des productions à l'évolution des marchés à haute valeur ajoutée avec un fort savoir-faire local.

C'est la raison pour laquelle la synergie de toutes les forces en présence (entreprises, recherche, formation), telle que prévue dans le dossier de candidature du pôle de compétitivité breton, nous apparaît essentielle quel que soit le résultat réservé par le CIADT.

Les Pays peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans cette dynamique en appuyant leur développement sur les savoir-faire et les forces économiques locales.

C'est dans cet esprit que le Pays de Cornouaille a mis en place une commission Agriculture et Agro-industries, chargée de faire un état des lieux et des propositions d'actions.

Cette commission, dont l'animation a été confiée à Pierre BELLEC, économiste-enseignant spécialisé en agro-alimentaire et Michel PINEL, directeur de l'ADRIA, soutient les propositions d'actions suivantes :

- Mise en place d'un pôle d'excellence basé à Quimper, appelé provisoirement Pôle Aliment, qui associe les entreprises, les organismes de recherche et de formation de la Bretagne Occidentale.
- Mise en place des formations initiales techniques de niveau 3 à 5 pour les industries agro-alimentaires, qui manquent cruellement de salariés qualifiés et motivés de ce niveau.
- Création d'une pépinière agro-alimentaire et d'un espace créateurs d'entreprises en connexion avec l'ADRIA.
- Identification et valorisation du savoir-faire et du patrimoine gastronomique du Pays sur lequel peut s'appuyer le développement économique local.
- Développement des productions agricoles et alimentaires en relation avec ce savoir-faire.
- Communication sur le savoir-faire auprès des consommateurs et des distributeurs.

Pierre BELLEC

Michel PINEL